



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



LA FORMATION DES PERSONNELS DANS L'ACADEMIE DE DIJON BILAN ET PERSPECTIVES

Sommaire

	PAGE
Introduction	4
Orientations stratégiques du plan de formation	
L'élaboration du plan de formation et son évolution	
Evolution budget de formation	
Données chiffrées, mode d'emploi	
- Bilan 2012-2013	
Les personnels enseignant, d'éducation et d'orientation	8
Données générales	
Statistiques selon priorité	
Statistiques selon lieu de réalisation	
Statistiques assiduité	
Les personnels ATSS	15
Données générales	
Statistiques selon lieu de réalisation	
Statistiques assiduité	
- Point d'étape 2013-2014	19
Comparaison provisoire volume global du plan 2013-2014 / volume global du plan 2012 / 2013	
Les personnels enseignant, d'éducation et d'orientation	20
Statistiques selon priorité	
Statistiques selon domaine (disciplinaire, transversal)	
Statistiques selon modalité (en présentiel, à distance)	
Statistiques par niveau de réalisation	
Les personnels ATSS	24
Statistiques par modalité	
Statistiques par niveau de réalisation	
Les évolutions	28
La formation initiale des personnels enseignant et d'éducation	
Le projet RAEP	
Formation d'insertion professionnelle des contrats aidés	
Formation d'adaptation à l'emploi des AVS	
La formation des secrétaires d'EPLE	
- Plan 2014-2015 : données provisoires	32
Les personnels enseignant, d'éducation et d'orientation	
Répartition budgétaire	
Volume prévisionnel du plan	
Les demandes de formations locales	36
Conclusion : Bilan et perspectives	38

Formations individualisées en lien avec la GRH : adaptation, reconversion tutorat

Droit individuel à la formation

Les parcours hybrides combinant formation en présence et à distance

La participation de l'académie aux formations nationales

Introduction

L'académie de Dijon propose pour tous ses personnels un plan de formation qui constitue un volet essentiel de la politique académique.

L'activité de formation est organisée au sein d'un service académique : la délégation académique à la formation des personnels (DAFOP). La formation des personnels enseignants du 1^{er} degré relève de l'initiative des départements.

Le plan de formation se caractérise notamment par :

- la réalisation de la formation au plus près du lieu d'exercice des personnels, au niveau des établissements ou des bassins ;
- le développement des modalités hybrides de formation (en présentiel et à distance) ;
- un élargissement significatif du vivier de formateurs pour assurer des formations sur l'ensemble du territoire académique.

Le plan 2014-2015 a été construit autour des priorités académiques suivantes :

- accompagner l'entrée dans le métier et faciliter l'accès à un emploi pérenne ;
- accompagner l'enseignement et l'évaluation par compétences ;
- favoriser les continuums pédagogiques 1^{er} / 2nd degrés et 2nd degré / enseignement supérieur ;
- former au et par le numérique ;
- favoriser la réussite éducative de tous et réduire le décrochage scolaire.

Pour mémoire priorités académiques 2012-2013

- l'entrée et l'accompagnement dans le métier, l'accompagnement des carrières ;
- la formation de l'encadrement ;
- le socle commun de connaissances et de compétences ;
- la réforme des lycées ;
- la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- le développement des usages du numérique et la maîtrise des applications métiers ;
- la formation de formateurs.

Pour mémoire priorités académiques 2013-2014

- accompagner l'entrée dans le métier et faciliter l'accès à un emploi pérenne ;
- former au et par le numérique ;
- accompagner l'enseignement et l'évaluation par compétences ;
- personnaliser la formation et l'accompagnement des élèves ;
- favoriser les continuums pédagogiques 1^{er} / 2nd degrés et 2nd degré / enseignement supérieur ;
- développer et accompagner les projets innovants et expérimentaux.

Les données qui suivent montrent principalement :

- la part des formations centrées sur les priorités nationales et académiques ;
- la part des formations transversales et des formations disciplinaires ;
- la part de la formation réalisée au plus près du terrain ;
- la part des nouvelles modalités de formation : les parcours hybrides comportant des modules en présentiel et à distance.

Elaboration du plan académique de formation

Le plan académique de formation est construit à partir de :

- propositions de formation à l'initiative de l'encadrement académique, dans les domaines disciplinaire et transversal ;
- la demande des bassins et des établissements afin de répondre aux problématiques locales dans des domaines importants comme les liaisons inter degrés, le climat scolaire, la lutte contre le décrochage...

L'initiative académique et l'initiative locale sont articulées et mises en cohérence dans le plan de formation.

Principales étapes de l'élaboration et la mise en œuvre du plan académique de formation 2014-2015 :

- **6 mars 2014** : courrier de monsieur le recteur précisant le cahier des charges du plan académique de formation pour l'année 2014-2015.
- **Du 24 mars au 9 mai 2014** : préparation des propositions par les corps d'inspection et conseillers techniques en lien étroit avec les conseillers DAFOP ; formulation par les chefs d'établissement, les animateurs de bassin des demandes de formations (406 demandes exprimées).
- **Du 12 mai au 30 mai 2014** : travail sur l'offre de formation en lien étroit avec les doyens pour le plan des personnels enseignants et d'éducation, avec les chefs de division pour celui des administratifs ; mise en cohérence des propositions de formation.
- **24 juin 2014** : présentation du plan 2014-2015 aux représentants des personnels dans le cadre du comité technique académique.
- **Juin-juillet 2014** : opérations techniques pour la mise en ligne du plan académique de formation.
- **Fin aout 2014** : mise en ligne du plan pour la campagne d'inscription des personnels.
- **Fin septembre 2014** : avis des chefs d'établissement sur les candidatures, sélection des candidatures par l'encadrement.
- **Mi-novembre 2014** : début des formations à l'exception des formations statutaires, formations des formateurs, et de quelques formations spécifiques qui pourront commencer avant.

Evolution du budget de formation

Le cadre budgétaire est contraint. Une régulation est intervenue sur le BOP 141 fin 2013 afin de réajuster le volume du plan académique restant à mettre en œuvre au budget disponible. Une réduction de 47 % sur le plan restant à réaliser de janvier à juin 2014 a été opérée.

Pour 2014-2015, le choix a été fait de reprendre une répartition budgétaire par enveloppes aussi bien pour les formations disciplinaires que pour les formations transversales.

La réduction des déplacements des personnels est recherchée autant que possible. En revanche, la conséquence est une augmentation des coûts en rémunération des formateurs dont le nombre doit être démultiplié pour assurer les formations à l'échelon local.

Evolution des moyens financiers

BOP	Titre	réalisé 2009	réalisé 2010	réalisé 2011	réalisé 2012	Réalisé 2013 (au 31/12/13)
141	T2	103 000 €	91 831 €	143 722 €	285861€	343 028 €
	HT2	599 136 €	642 592 €	519 344 €	526996€	589 913 €
	Total	702 136 €	734 423 €	663 066 €	812857€	932 940 €
214	T2	100 185 €	91 728 €	78 096 €	86546€	95 195 €
	HT2	240 529 €	138 310 €	147 235 €	146353€	172 453 €
	Total	340 714 €	230 038 €	225 331 €	232899€	267 648 €
230	T2	88 674 €	64 490 €	159 737 €	74563€	87 482 €
	HT2	75 188 €	70 461 €	54 965 €	83909€	86 573 €
	Total	163 862 €	134 951 €	214 702 €	158471€	174 055 €

Données chiffrées : mode d'emploi

Toutes les données proposées dans ce document sont extraites des applications nationales GAIA et EGIDE.

Il est important de bien identifier l'unité considérée : il peut s'agir de données par candidat, par stagiaire ou par personne.

Glossaire / nomenclature nationale (source EGIDE)	
Candidats :	Une personne a une ou plusieurs candidatures à des modules. Elle va compter pour autant de candidats. Une personne peut n'avoir émis aucune candidature. Les candidats sont les personnes qui souhaitent participer à une action.
Candidats retenus :	Une candidature peut être retenue ou non. Une même personne peut avoir de zéro à plusieurs candidatures retenues. Les candidats retenus sont ceux qui vont être convoqués.
Stagiaires présents :	Un candidat retenu devient un stagiaire présent dès lors qu'il a assisté à au moins une heure de formation sur le module.
Stagiaires assidus :	Un candidat retenu devient un stagiaire assidu dès lors qu'il a assisté à au moins deux tiers de la durée totale du module.
Journées stagiaires :	Un stagiaire présent effectue un certain nombre d'heures de présence. Une journée correspond à 6 heures de présence. 30 stagiaires présents sur un module de 3 heures équivalent à 15 journées stagiaires.
Personnes inscrites :	Une personne inscrite est une personne qui « a fait acte » de candidature à au moins un module.
Personnes retenues :	Une personne retenue est une personne dont la candidature a été retenue à au moins un module.
Personnes présentes :	Une personne présente est une personne ayant assisté à au moins une heure de formation.
Personnes assidues :	Une personne retenue devient une personne assidue dès lors qu'elle a assisté à au moins deux tiers de l'ensemble des heures de formation auxquelles elle a été convoquée.

Il n'y a pas de corrélation entre le nombre de stagiaires à une formation et le nombre de journées stagiaires.

Exemples :

30 stagiaires pour une formation de 1 journée (6h) → **30 journées stagiaires** ;

30 stagiaires pour une formation de 2h (classe virtuelle FOAD par exemple) → $30 \times 2 / 6 = 10$ **journées stagiaires** ;

30 stagiaires pour une formation de 2 journées → $30 \times 2 = 60$ **journées stagiaires**.

1. Bilan 2012-2013 de la formation des personnels

A. La formation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation pour le 2nd degré

	2012-2013	Pour mémoire 2011-2012
Effectif de référence (d'après EPP DIRH)	13382	13297

Nombre de jours de formation (requête BO)	2403	2194
---	------	------

Nombre de journées stagiaires réalisées (Egide)	25298	24536
---	-------	-------

Pourcentage de personnes physiques qui se forment (requête BO)	globalement 56.5% titulaires 68.1% non tit. 29.7%	Globalement 57.5% Titulaires 69% Non tit. 29.5%
Pourcentage de stagiaires présents/retenus (d'après EGIDE)	75.5 %	82.21 %

	2012-2013	2011-2012
Journées stagiaires réalisées par type de candidature (Egide)		
Individuelle	25.8 %	15.83%
Collective-désignée	74.2 %	84.17%
Total	100.00 %	100.00%

Journées stagiaires réalisées par niveau d'initiative (requête BO)	2012-2013	2011-2012
Local	17.7 %	20.95%
Académique	82.3 %	79.05%
Total	100.00 %	100.00%

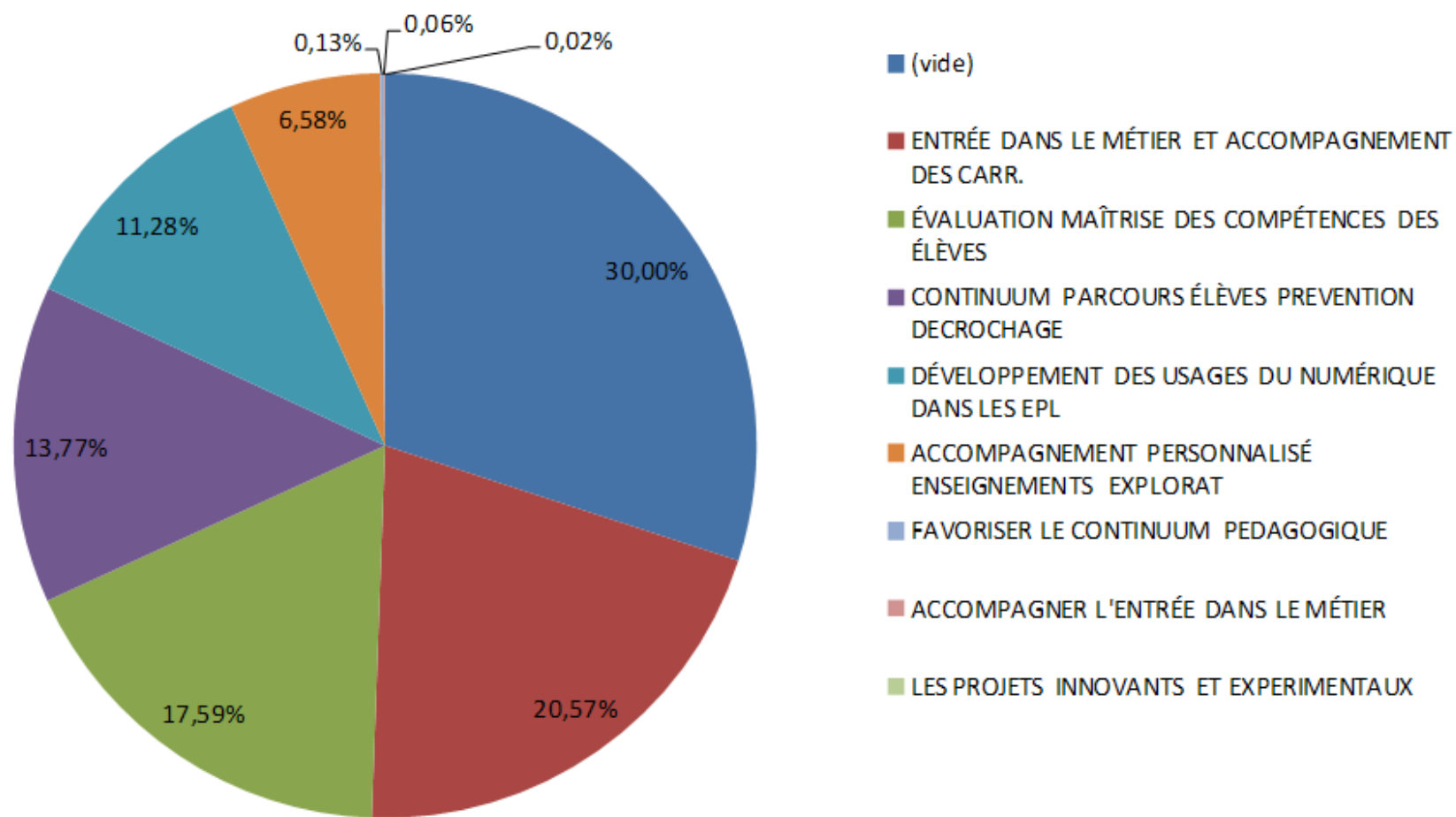
Journées stagiaires par lieu de réalisation (requête BO)	2012-2013	2011-2012
Local	54.3 %	56.92%
Académique	45.7 %	43.08%
Total	100.00 %	100.00%

Journées stagiaires réalisées avec/sans priorité académique ou nationale (requête BO)	2012-2013	2011-2012
Avec	71.5 %	84.28%
Sans	28.5 %	15.72%
Total	100.00 %	100.00%

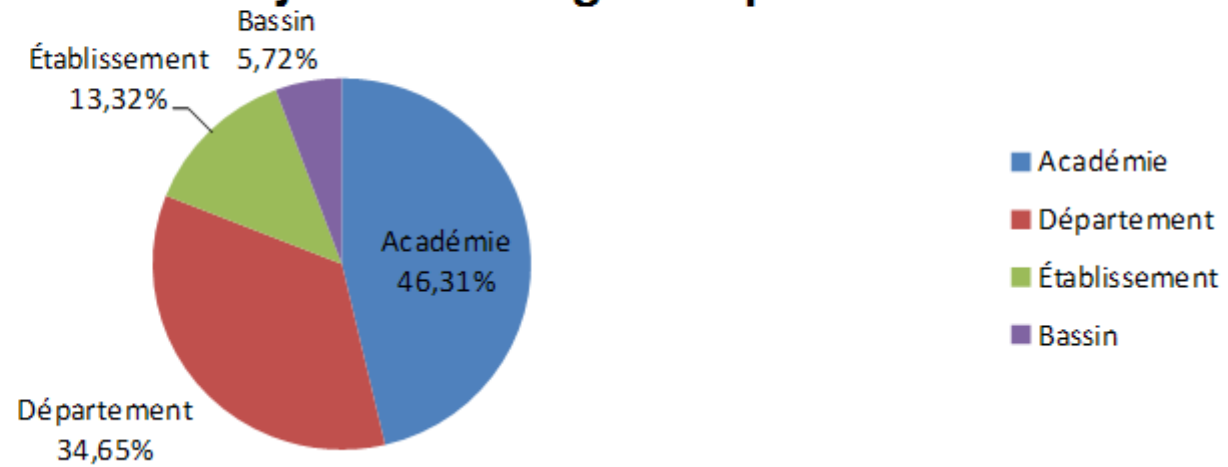
Journées stagiaires réalisées avec/sans priorité académique (requête BO)	2012-2013	2011-2012
Avec	70 %	79.26%
Sans	30 %	20.74%
Total	100.00 %	100.00%

Journées stagiaires réalisées par lieu de réalisation	2012-2013	Pour mémoire 2011-2012
Académique	45.7 %	43.08%
Établissement du bassin de Dijon	5.8 %	7.17%
Établissement du bassin de Chatillon-Montbard	0.7 %	0.74%
Établissement du bassin de Beaune	1.1 %	0.67%
Établissement du bassin de Cosne-Clamecy	0.9 %	1.08%
Établissement du bassin de Morvan-Nevers	1.8 %	1.89%
Établissement du bassin de Mâcon	1.5 %	1.99%
Établissement du bassin du Charolais	0.7 %	0.44%
Établissement du bassin d'Autun-Le Creusot-Montceau	1.9 %	1.47%
Établissement du bassin de Chalon/Saône-Louhans	2.6 %	1.73%
Établissement du bassin de Sens	1.0 %	1.61%
Établissement du bassin d'Auxerre-Avallon	1.6 %	0.60%
Bassin de Dijon	0.9 %	1.25%
Bassin de Chatillon-Montbard	0.2 %	0.16%
Bassin de Beaune	0.4 %	0.53%
Bassin de Cosne-Clamecy	0.5 %	0.19%
Bassin de Morvan-Nevers	0.6 %	0.66%
Bassin de Mâcon	0.8 %	0.35%
Bassin du Charolais	0.6 %	0.37%
Bassin d'Autun-Le Creusot-Montceau	1.3 %	0.69%
Bassin de Chalon/Saône-Louhans	1.3 %	0.95%
Bassin de Sens	0.6 %	0.47%
Bassin d'Auxerre-Avallon	0.5 %	1.72%
Département 21	6.8 %	4.49%
Département 58	4.8 %	5.12%
Département 71	5.7 %	6.69%
Département 89	5.7 %	4.55%
Les 4 départements	0.0 %	8.65%
Sous-total niveau local		56.23%
Non renseigné	0.0 %	0.69%
Total	100.00 %	100.00%

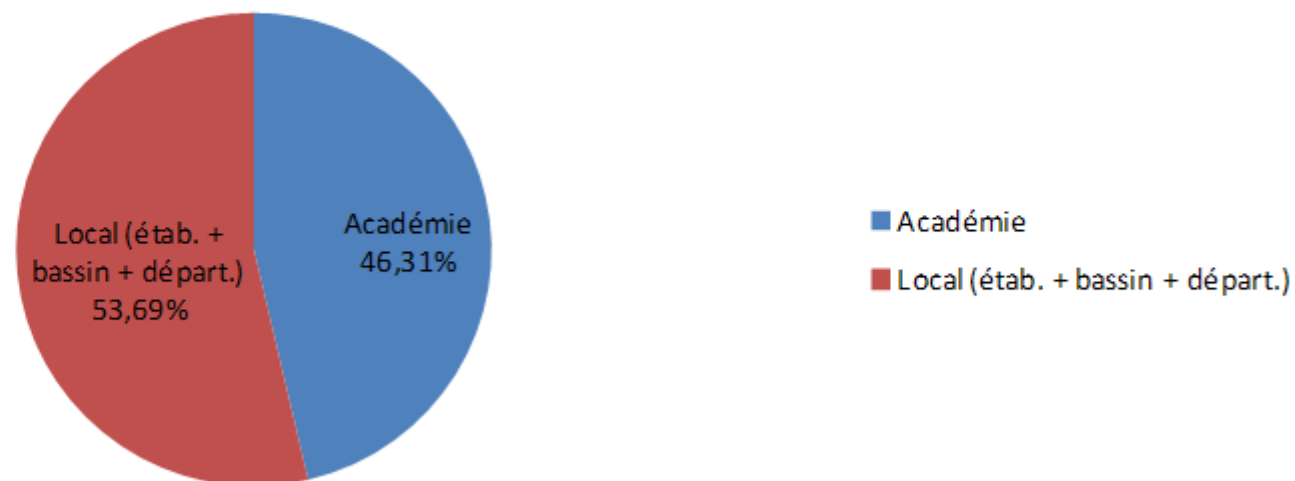
Année 2012-2013
Journées stagiaires selon la priorité académique - Personnels enseignant, d'éducation et d'orientation



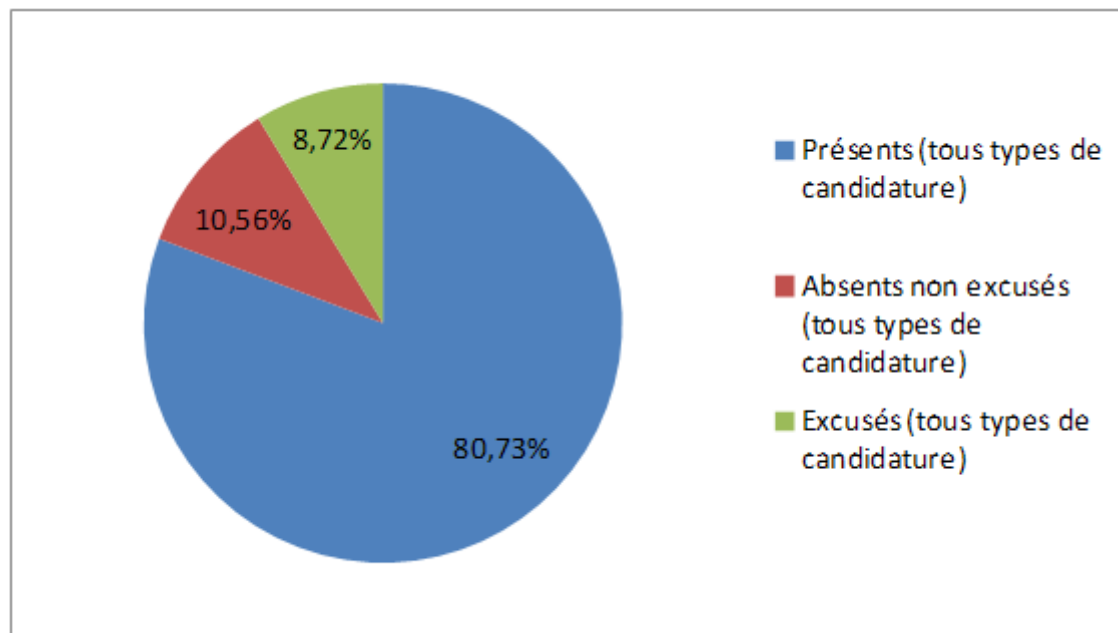
Formation initiative académique Réalisation en % journées stagiaires présents



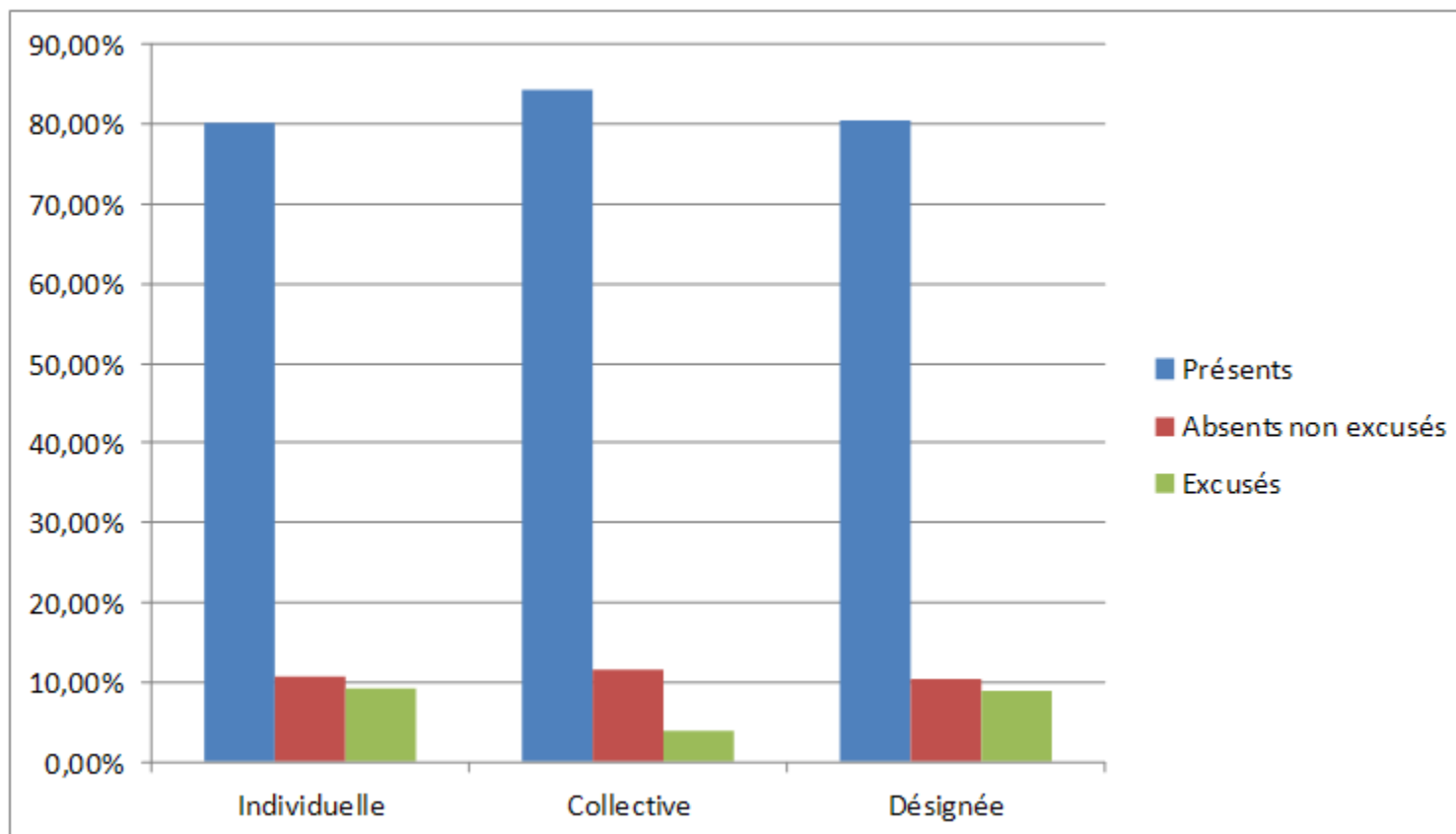
Formation initiative académique Réalisation en % journées stagiaires présents



Assiduité en formation des personnels enseignant, d'éducation et d'orientation pour le 2nd degré



Assiduité en formation des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation pour le 2nd degré



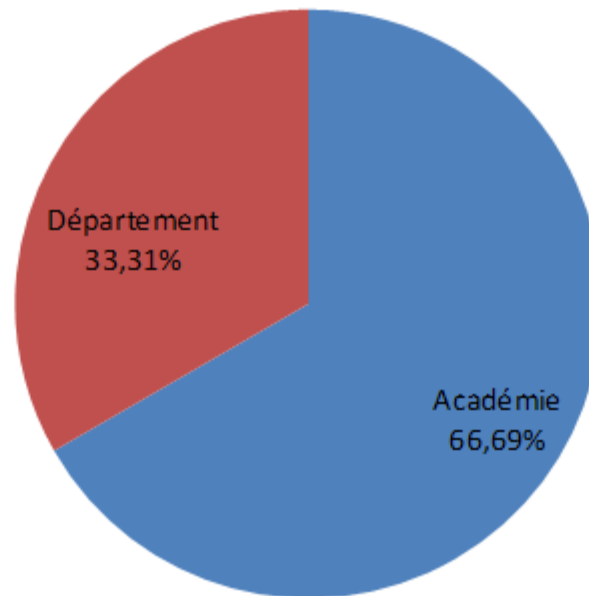
B. La formation des personnels ATSS

		Pour mémoire
	2012-2013	2011-2012
Effectif de référence (d'après extraction AGORA DIRH)	2170	2146
Nombre de jours de formation (d'après requête BO)	293	262
Nombre de journées stagiaires réalisées (d'après requête BO)	2598	2821
Pourcentage de personnes physiques qui se forment (d'après requête BO)	43.7 %	48.3%
Pourcentage de stagiaires présents/retenus (d'après requête BO)	75.1 %	64.9%
Journées stagiaires réalisées par type de candidature (d'après requête BO)	2012-2013	2011-2012
Individuelle	50.3 %	18.41%
Désignée	49.7 %	81.59%
Journées stagiaires réalisées par niveau d'initiative (d'après requête BO)	2012-2013	2011-2012
Local	14.5 %	0.12%
Académique	85.5 %	99.88%
Journées stagiaires réalisées par lieu de réalisation	2012-2013	2011-2012
Local	43.1 %	46,58%
Académique	56.2 %	53.18%
National	0.7 %	0.24%

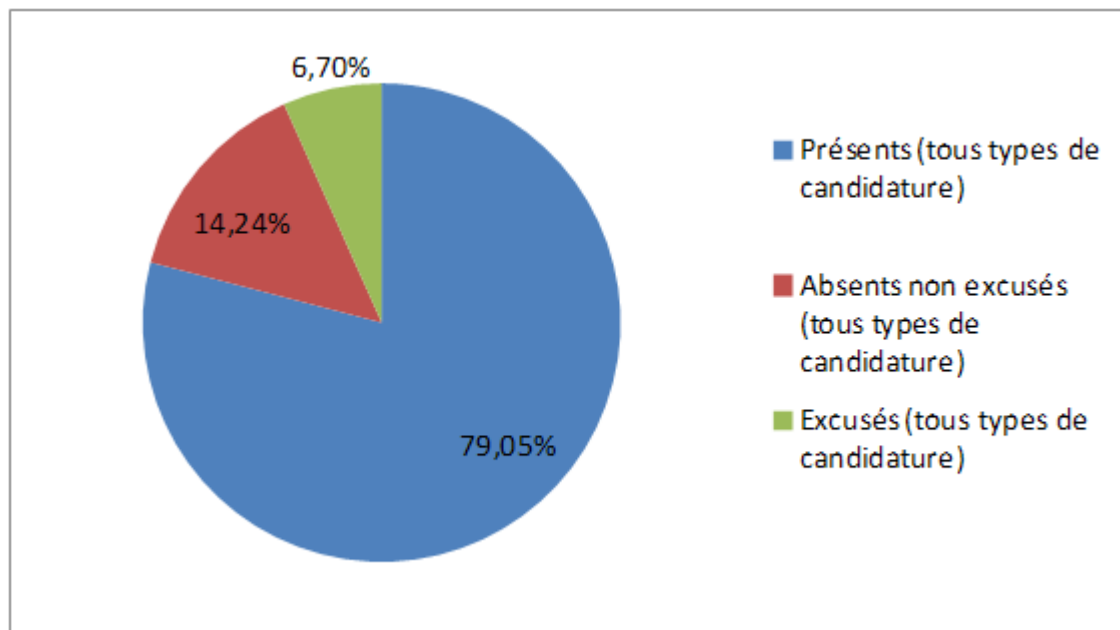
Journées stagiaires par niveau de réalisation	2012-2013	Pour mémoire 2011-2012
Académique	56.2 %	53.18%
Département 21	16.6 %	8.92%
Département 58	10.5 %	5.84%
Département 71	9.3 %	13.58%
Département 89	6.1 %	4.83%
Les 4 départements		10.80%
établissement du bassin de Dijon	0.6 %	2.61%
Sous-total local		46.58%
national	0.7 %	0.24%
Total général	100.00 %	100.00%

Journées stagiaires réalisées avec/sans priorité académique (requête BO)	2012-2013	Pour mémoire 2011-2012
Avec	62.8 %	94.36%
Sans	37.2 %	5.64%
Total	100.00 %	100.00%

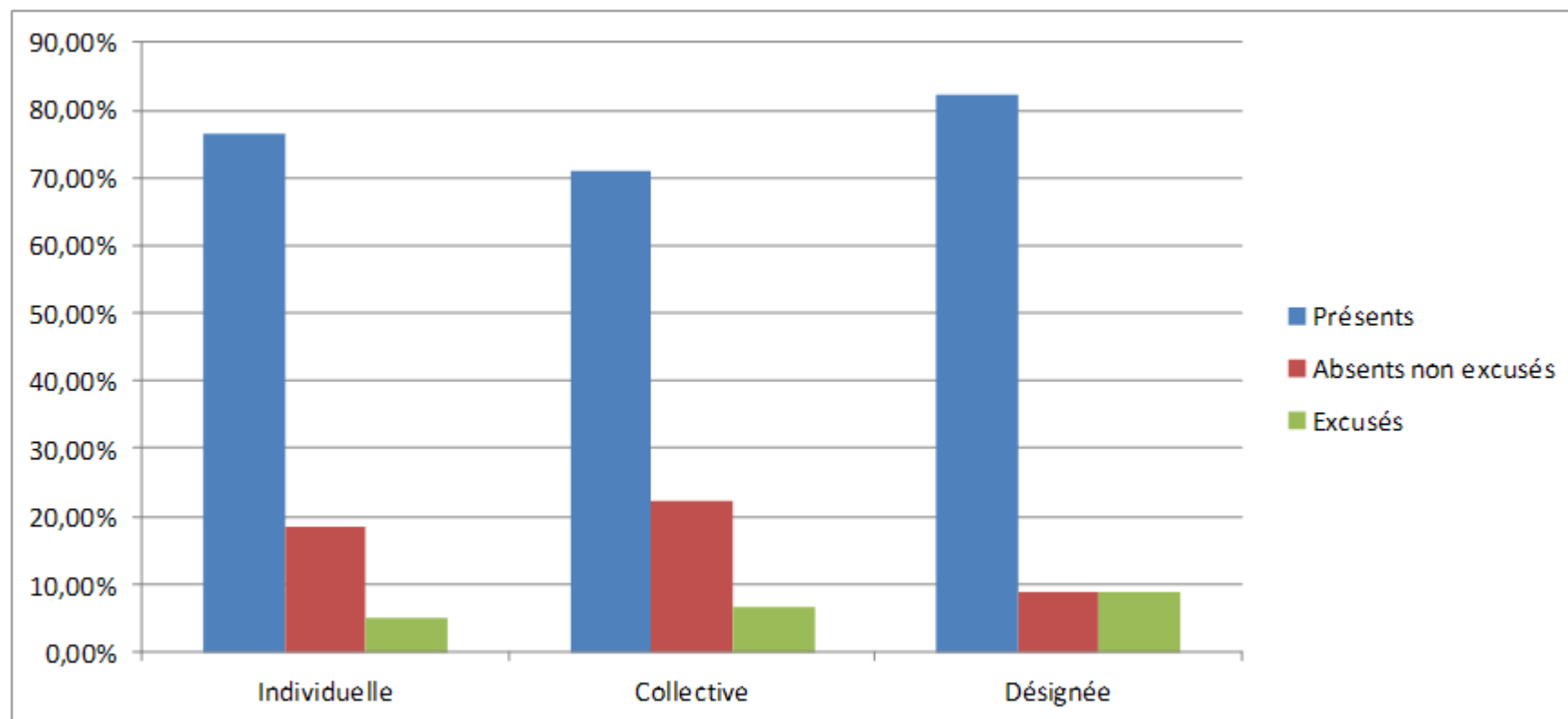
ATSS - Formation initiative académique
Réalisation en % journées stagiaires présents



Assiduité en formation des personnels ATSS



Assiduité en formation des personnels ATSS



Point d'étape 2013-2014

Comparaison provisoire volume plan 2012-2013 par rapport à 2013-2014

Personnels enseignants, d'éducation & d'orientation	2012-2013	2013-2014
Nombre de journées stagiaire	25298 (EGIDE)	29012 (pas définitif)
Nombre de journées de stage	2403	2255 (pas définitif)
Assiduité	80,73%	-

calculées à partir du nombre de PRÉSENTS

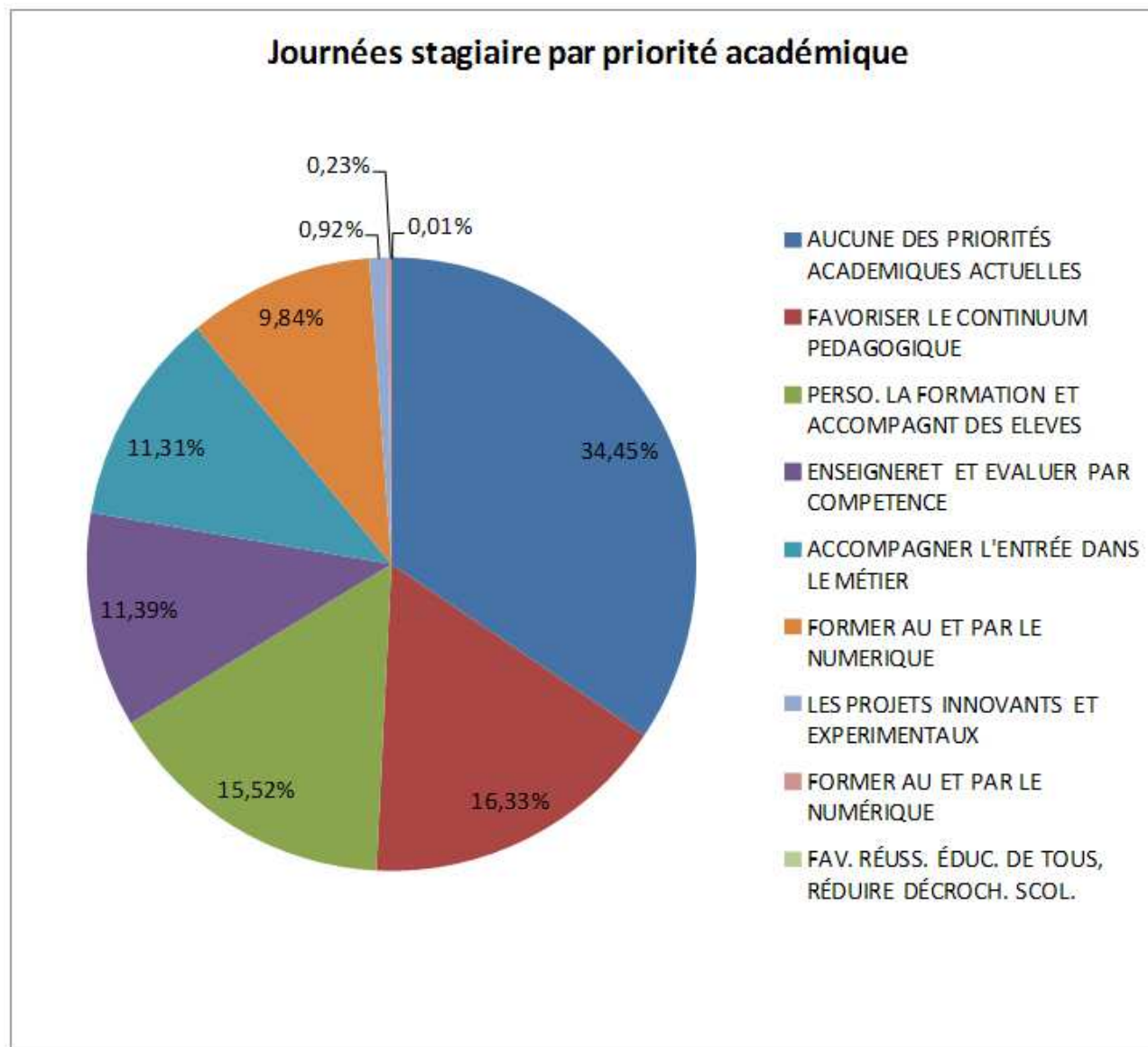
calculées à partir du nombre de CONVOQUÉS

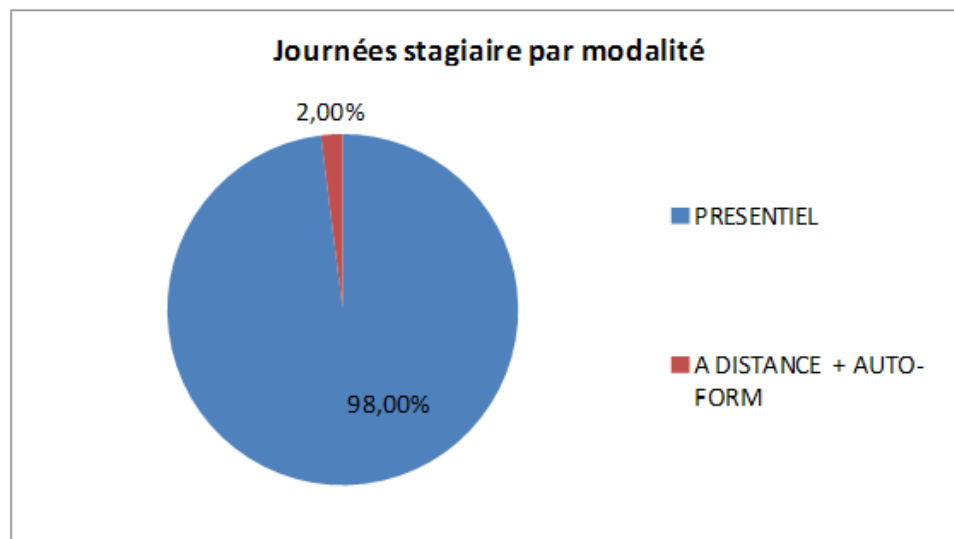
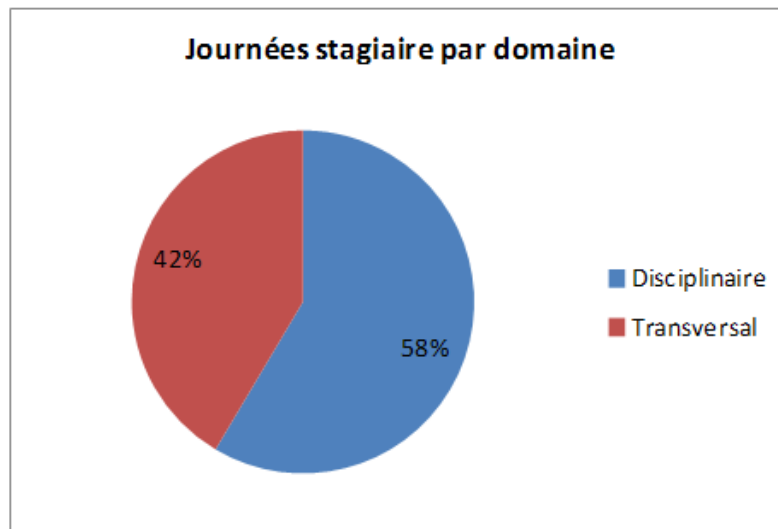
ATSS	2012-2013	2013-2014
Nombre de journées stagiaire	2598	3046 (pas définitif)
Nombre de journées de stage	293	290 (pas définitif)
Assiduité	79,05%	-

calculées à partir du nombre de PRÉSENTS

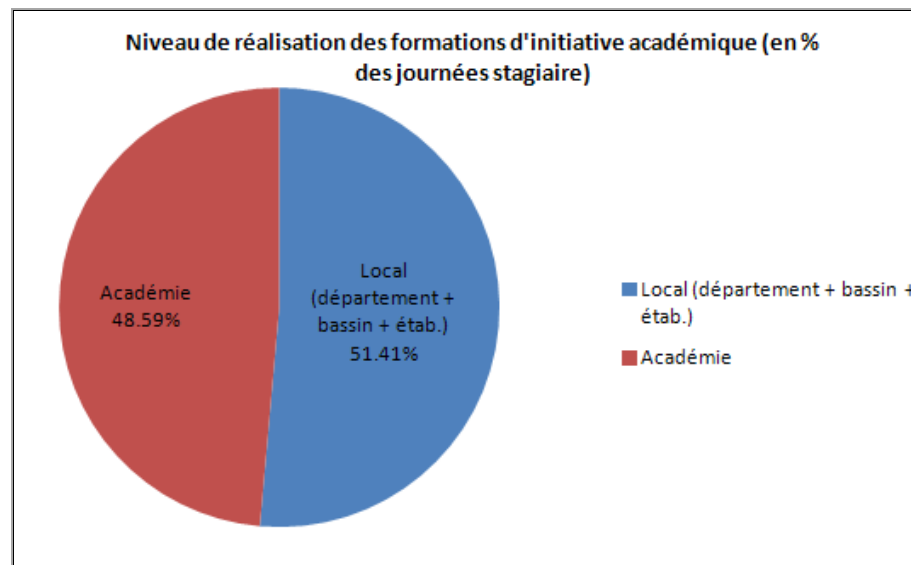
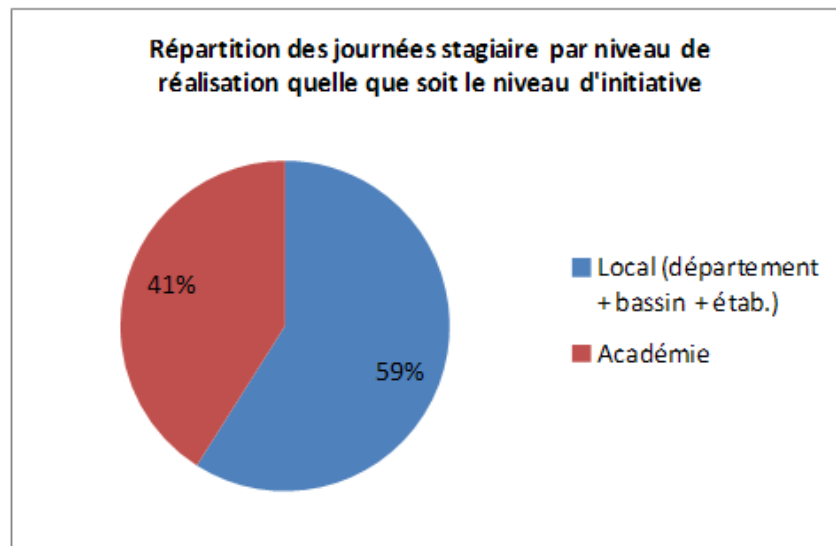
calculées à partir du nombre de CONVOQUÉS

	2012-2013	2013-2014
Nombre d'ordre de mission envoyés	54344	45716 (pas définitif)

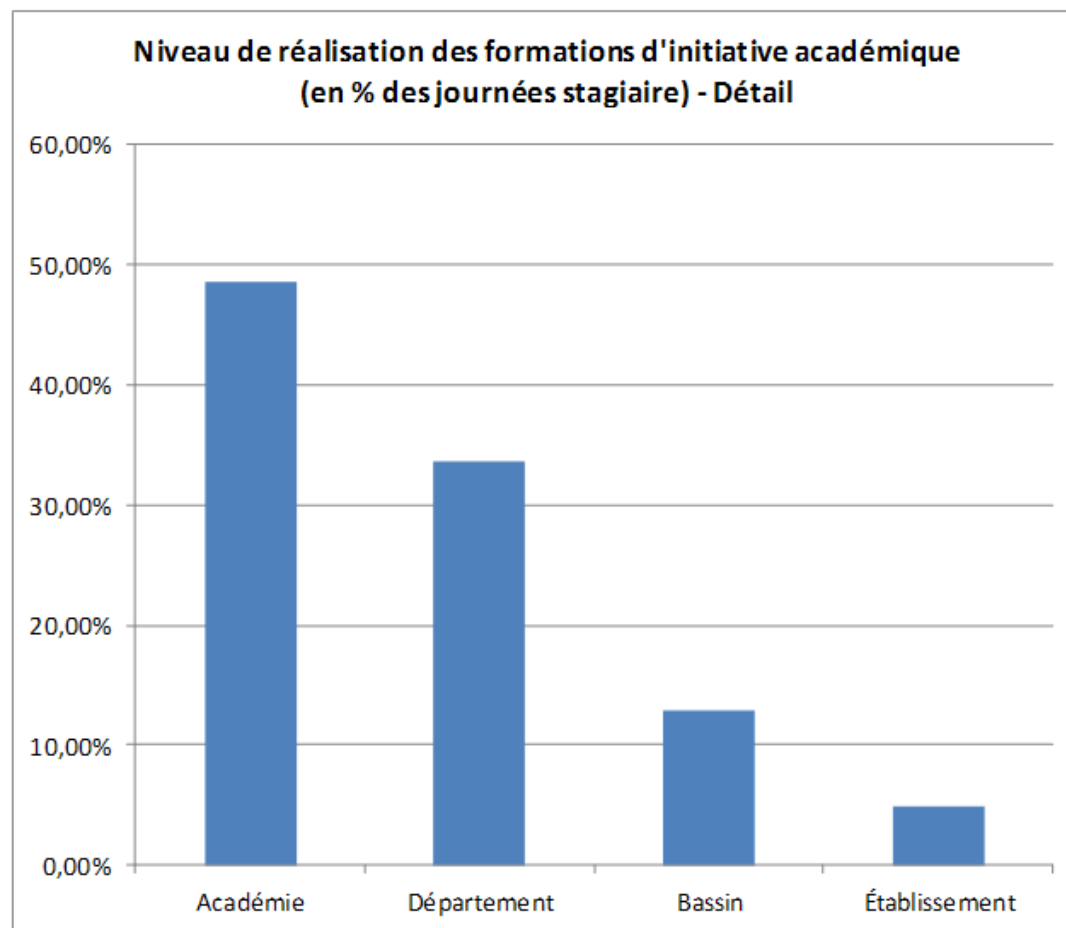


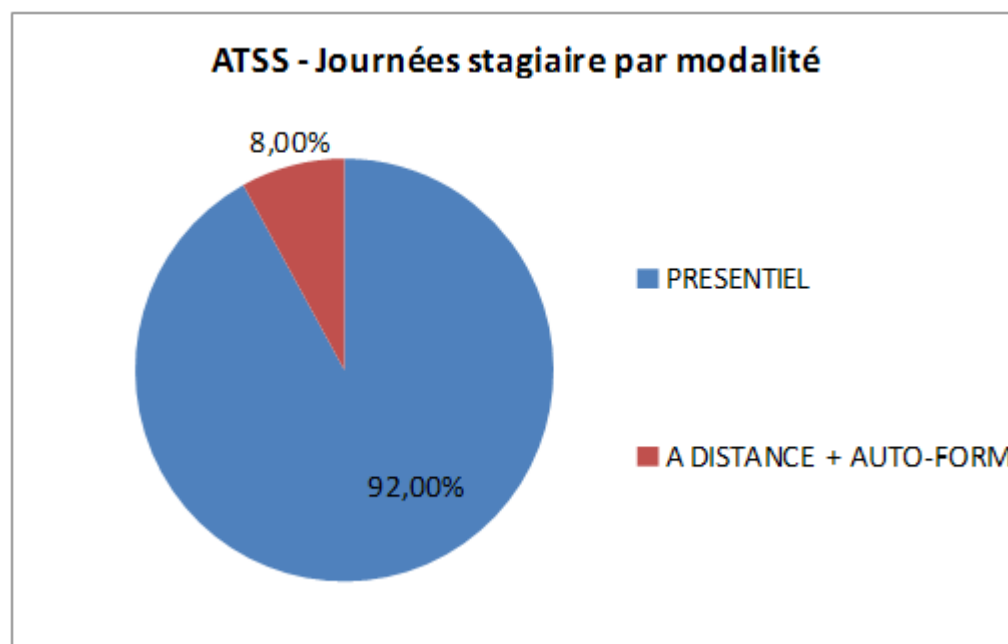


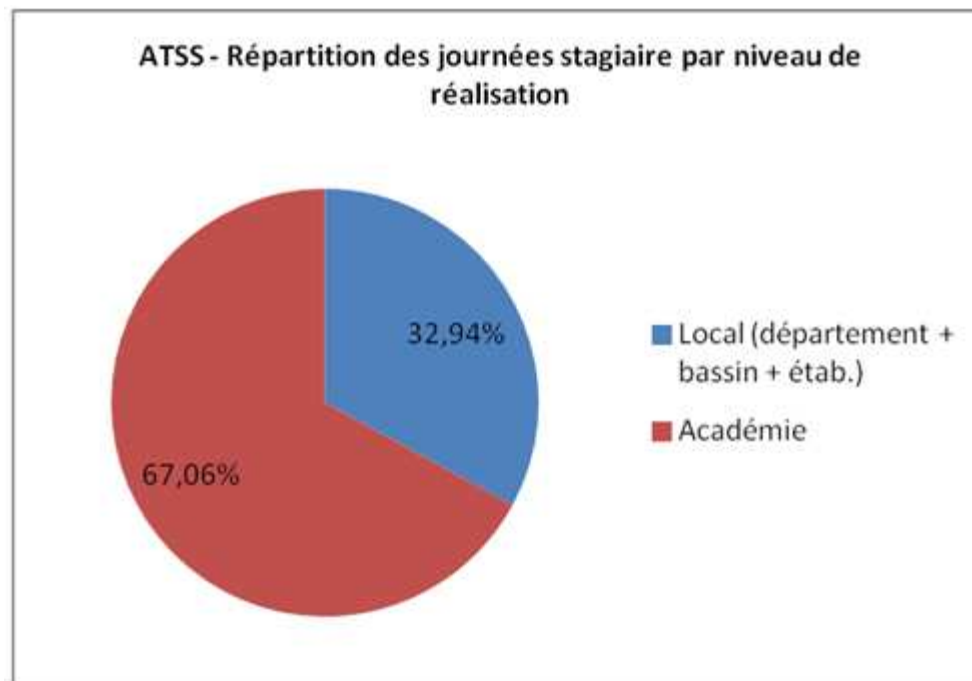
Personnels enseignant, d'éducation et d'orientation 2013-2014

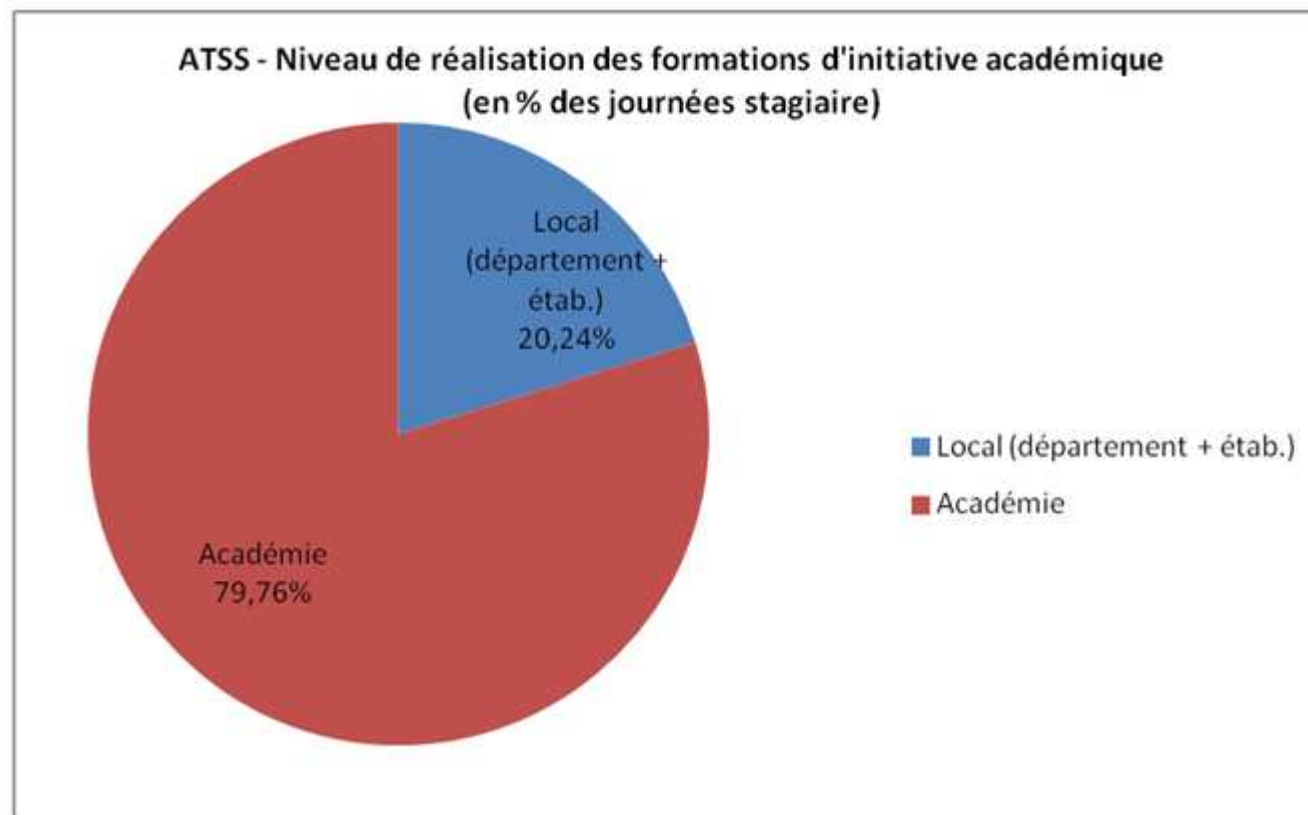


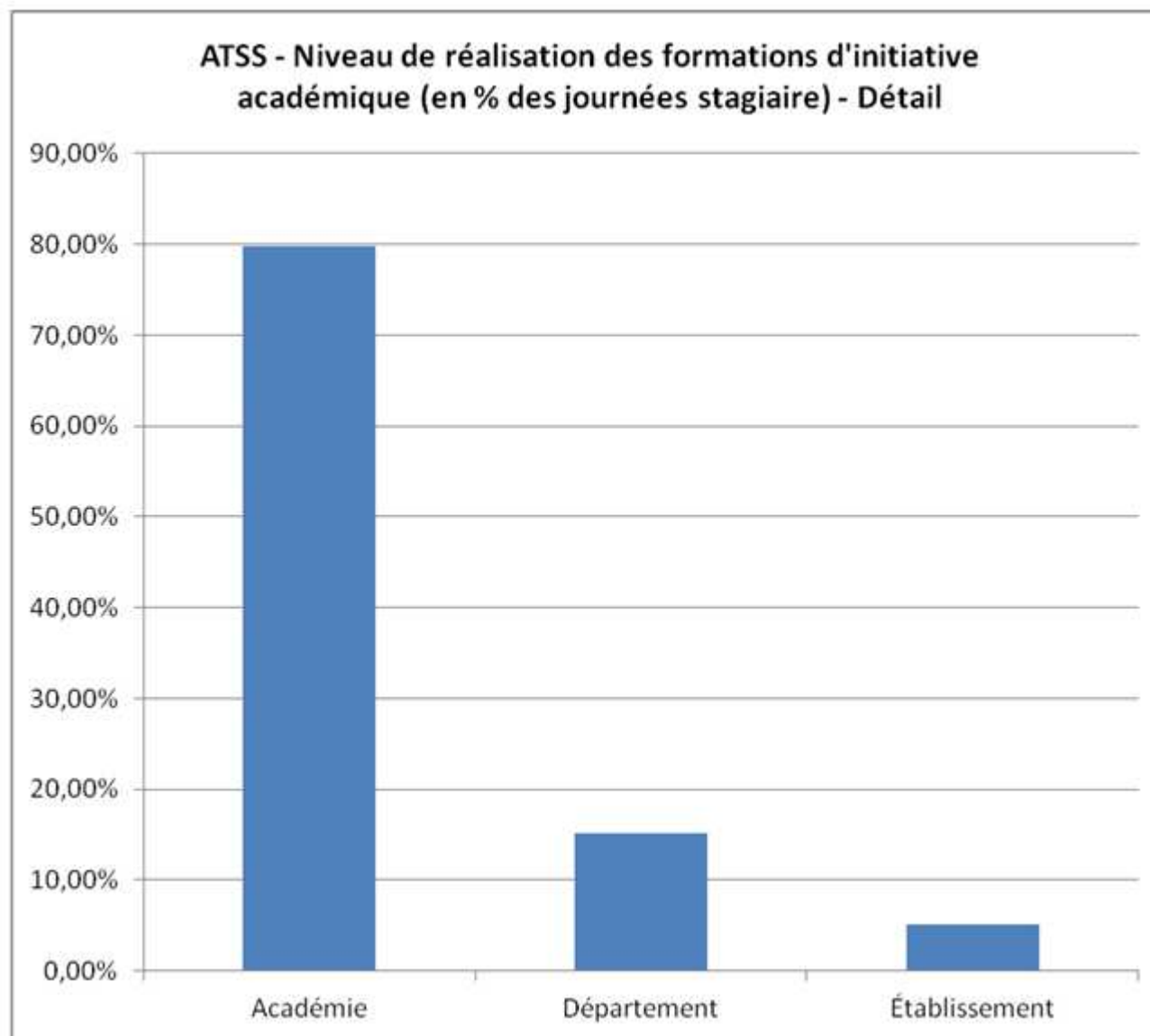
Personnels enseignant, d'éducation et d'orientation 2013-2014











Les évolutions

La formation initiale des personnels enseignant et d'éducation

A partir de la rentrée 2013, la formation initiale des personnels enseignants et d'éducation a été réorganisée en lien avec l'ouverture de l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE).

Pour mémoire, les effectifs des personnels formés par année scolaire depuis 2010-2011 sont les suivants :

2010-2011 : 232

2011-2012 : 214

2012-2013 : 200

2013-2014 : 260 + 200 contractuels admissibles

L'accueil

- Un accueil des fonctionnaires stagiaires a été assuré en étroite collaboration par le rectorat et l'ESPE du 26 au 29 août 2013 au lycée Eiffel à Dijon.

Il s'est organisé ainsi :

- un accueil institutionnel par le recteur, les services académiques et l'ESPE ;
- une rencontre avec les inspecteurs et les tuteurs ;
- des temps de travail sur la tenue de classe, la première heure de cours, la première séquence, la première séance disciplinaire, l'apprentissage et l'évaluation par compétences. Les fonctionnaires stagiaires ont été accueillis le 30 août dans leur établissement d'affectation en compagnie de leur tuteur.

- L'accueil des contractuels admissibles a eu lieu les 28 et 29 août 2013 au lycée Eiffel à Dijon.

Il s'est organisé ainsi :

- un accueil institutionnel par le recteur, les services académiques et l'ESPE ;
 - une rencontre avec les inspecteurs pédagogiques et les tuteurs ;
 - des séquences de travail pour la prise en mains de la classe ;
- Les contractuels admissibles ont été accueillis le 30 août dans leur établissement d'affectation en compagnie de leur tuteur.

Le plan de formation des fonctionnaires stagiaires

- Le plan de formation des fonctionnaires stagiaires, d'un volume total de formation de 216 h, a été construit par le rectorat en partenariat avec l'Université de Bourgogne et sa composante ESPE. Il s'est réparti ainsi :
 - 90 h en établissement (formation assurée par le tuteur et le chef d'établissement dans la classe et dans l'établissement) ;
 - 126 h hors établissement : 48 h de formation commune (12 h université / 36 h rectorat) ;
 - 78 h de formation spécifique ou disciplinaire assurées par l'ESPE et le rectorat.
- La part des plans individuels pour les disciplines à faibles effectifs évolue ainsi depuis 2010-2011:
 - 2010-2011 : 45
 - 2011-2012 : 55
 - 2012-2013 : 53
 - 2013-2014 : 69

Le plan de formation des contractuels admissibles

Deux jours de formation par semaine à l'ESPE.

Les étudiants de Master ont été accueillis en stages d'observation, de pratique accompagnée et en responsabilité dans les établissements de l'académie de Dijon.

Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

La loi du 2 février 2007 relative à la modernisation de la fonction publique a ouvert la possibilité d'introduire une épreuve de RAEP dans les concours de la fonction publique. Cette épreuve permet aux candidats des concours administratifs de l'éducation nationale mais aussi des concours enseignants de valoriser l'expérience professionnelle acquise dans l'exercice de leurs fonctions.

La loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 a donné un nouvel élan en visant la réduction de la précarité des collaborateurs contractuels.

Depuis 2 ans une formation était assurée avec pour objectif de permettre aux personnels en situation précaire de devenir titulaires. Pour 2012-2013, l'effectif des formateurs en regard du nombre de demandes a permis uniquement de réaliser une formation axée sur la méthodologie de confection d'un dossier RAEP.

La dynamique de la formation académique a permis de constituer un groupe porteur de projet à Dijon (3 personnes) accompagné sur ce dossier par l'Ecole supérieure de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESENESR).

Le dispositif développé en 2013-2014 par l'académie s'adresse aux candidats aux concours internes et réservés. Il a pour enjeu de développer et de disposer d'un dispositif d'accompagnement pérenne et évolutif (réseau académique de formateurs /accompagnateurs), d'organiser des sessions de formation départementales, de développer de nouveaux parcours de formation utilisant les TICE et enfin de créer une dynamique inter catégorielle et des modules différenciés.

Ce dispositif est un parcours hybride de formation comprenant :

- 1 jour en présentiel inter catégoriel dans chaque département (en juin 2014) ;
- du travail des candidats, en intersessions, sur la plateforme M@gistère ;
- 1 jour en présentiel avec animateur (sous groupes enseignants, ATSS) en septembre 2014 ;
- 1 accompagnement individualisé à distance.

Le recueil des demandes de formation a été mené en mai 2014.

La formation des contrats aidés

Formation d'insertion professionnelle

Dès le mois de mars 2013, la DAFPIC et la DAFOP ont travaillé au transfert de la formation d'insertion professionnelle des contrats aidés vers le GIP-FTLV. A la rentrée 2013-2014, un nouveau dispositif de formation est mis en place par le GIP-FTLV.

Point d'étape sur la formation des contrats uniques d'insertion (données GIP/FTLV du 15 mai 2014)

- Recrutés à partir du 01/09/13 : 1 436
- 208 refus et 3 interruptions de contrat
- Formations engagées, planifiées ou restant à planifier : 1 060

Formation d'adaptation à l'emploi des auxiliaires vie scolaire (AVS)

L'Académie de Dijon organise la formation d'adaptation à l'emploi des Auxiliaires de Vie Scolaire du premier et du second degrés nouvellement recrutés quel que soit leur statut de recrutement, AED ou contrat d'insertion professionnelle.

Les 60 heures de formation prévues sont déclinées dans les domaines suivants :

- connaissance des institutions et systèmes institutionnels ;
- connaissance du handicap et des besoins des élèves handicapés ;
- compétences spécifiques et accompagnement à la fonction ;
- formation au PSC1 (premiers secours).

Les formations sont organisées par chaque département sous la responsabilité de l'IEN-ASH ; l'ensemble du dispositif est coordonné par l'IEN-ASH académique.

Le nombre d'AVS recrutés a fortement augmenté, ce qui témoigne d'une meilleure scolarisation des enfants handicapés parmi leurs pairs.

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
21	97	11	183	206
58	61	89	91	90 + 65 *
71	160	199	305	256
89	89	116	136	153

*formation de 65 personnes répartie sur 2 années scolaires

Une application de gestion des personnels en contrat aidé et de suivi de leur formation est en cours de test et sera prochainement développée au niveau national.

Actuellement des attestations nominatives de suivi de formation sont fournies aux intéressés.

La formation des secrétaires d'EPLE

L'académie a initié en 2012-2013 la création d'un réseau de secrétaires d'établissement afin de permettre la tenue de réflexions et de travaux sur le métier de secrétaire d'EPLE.

Deux thèmes de travail ont été retenus :

- le remplacement
- le calendrier de gestion

Dans chaque département deux groupes de travail se sont mis en place animés par des secrétaires référentes. Un outil très complet a été proposé aux services du Rectorat et validé (un calendrier visuel, un répertoire des tâches, des modes opératoires etc.). Ces rassemblements ont également permis de proposer un plan de formation continue adapté aux besoins ressentis sur le territoire et de mettre en place, dès 2013-2014, le tutorat pour les secrétaires entrant dans le métier.

Un tutorat est donc proposé **aux nouvelles secrétaires** d'EPLE. Un vadémécum du Formateur-Tuteur a été écrit et envoyé aux tuteurs en début d'année scolaire. Le formateur-tuteur accompagne la nouvelle secrétaire lors de sa première année d'exercice. Les fonctions de formateur-tuteur sont exercées par des secrétaires chevronnées faisant partie d'un vivier académique. Les tuteurs sont choisis selon l'affectation géographique des nouvelles secrétaires.

D'autre part les secrétaires entrant dans le métier ont accès de droit au parcours SCONET (SIECLE) qui est un parcours hybride (des modules en présentiel, en autoformation et en classe virtuelle).

Plan de formation des personnels 2014-2015

Données provisoires

1. Les coûts moyens

Les coûts moyens prévisionnels retenus pour une journée stagiaire sont les suivants (déplacements/hébergements) :

- Formation nationale : 150 €
- Formation académique : 20 €
- Formation départementale : 12 €
- Formation bassin : 7 €
- Formation établissement, inter établissement : 4 €

A budget égal, il est possible d'organiser un plus grand nombre de formations si elles sont réalisées à l'échelon local (au niveau de l'établissement, du bassin).

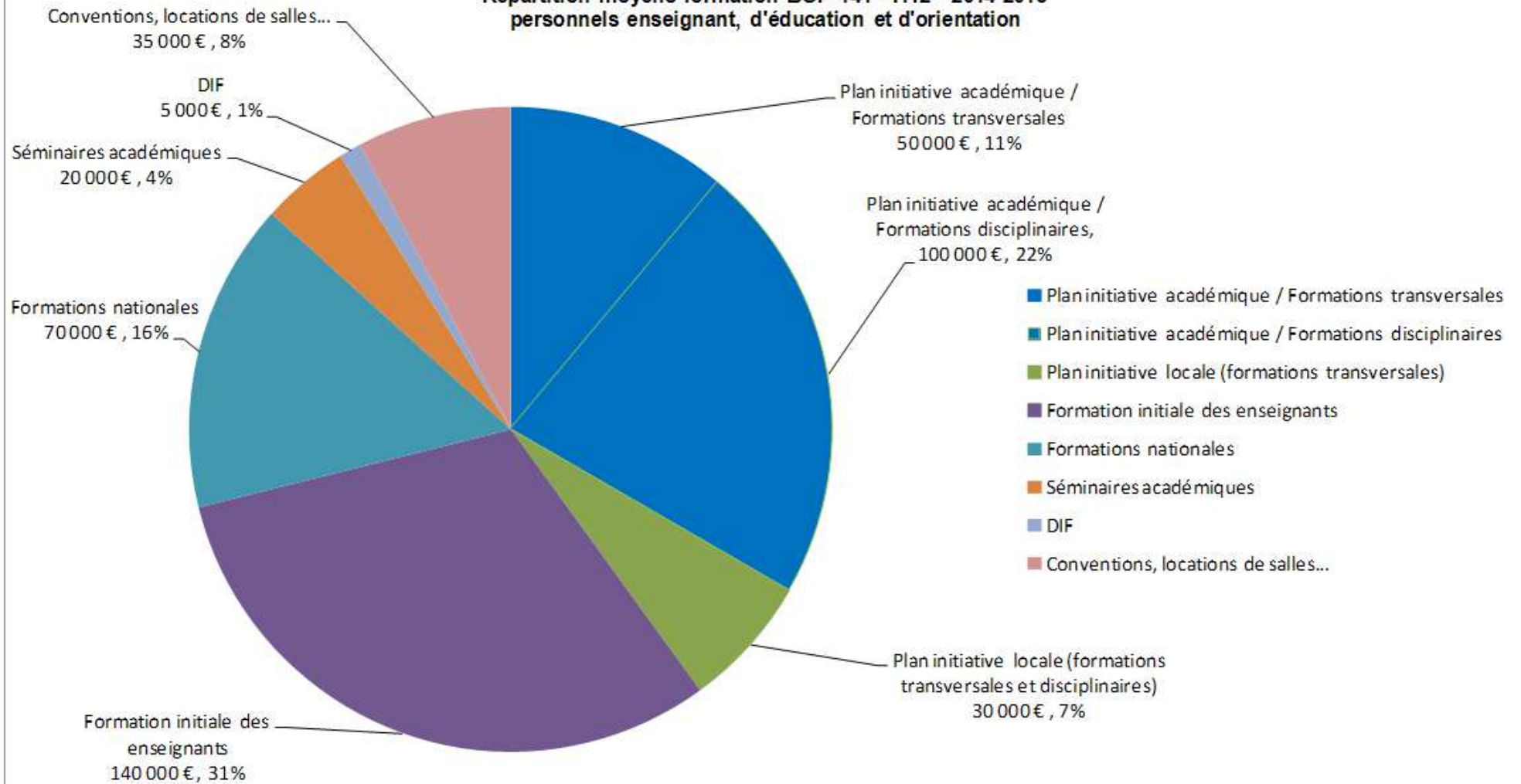
2. Données provisoires pour le plan académique de formation 2014-2015

Les données présentées concernent le BOP 141 HT2 (hors-titre2). Elles sont susceptibles de subir quelques variations au fur et à mesure de la réalisation du plan de formation qui paraîtra fin août.

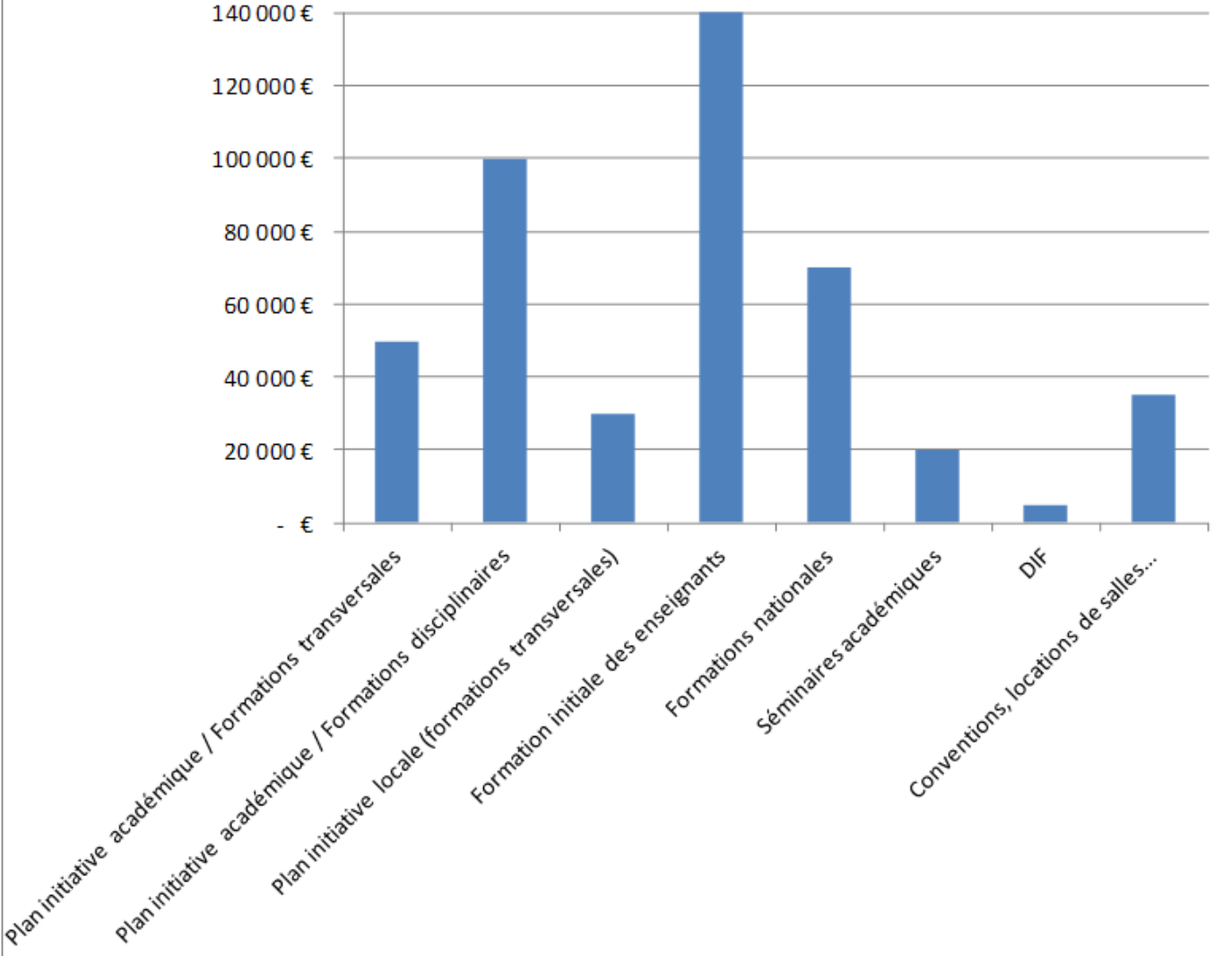
Les grandes tendances de ce nouveau plan

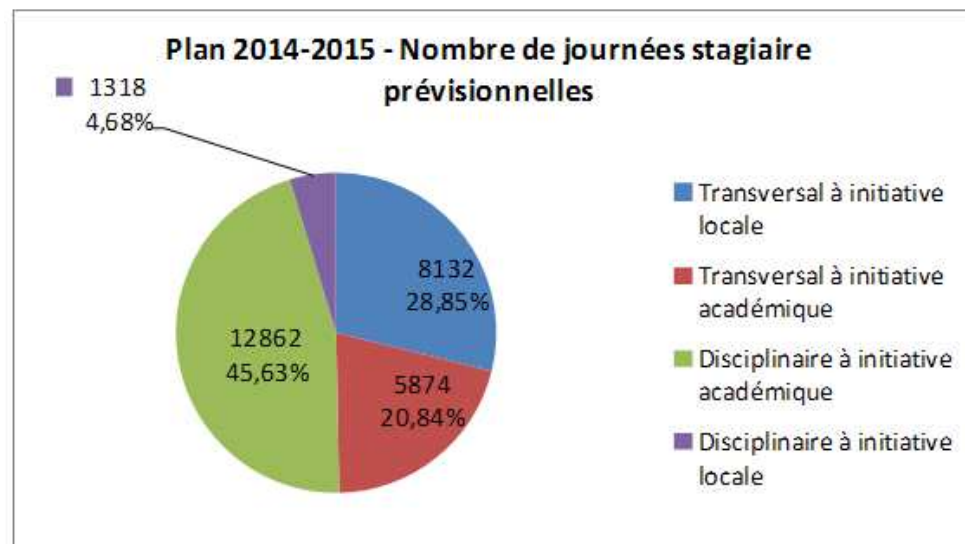
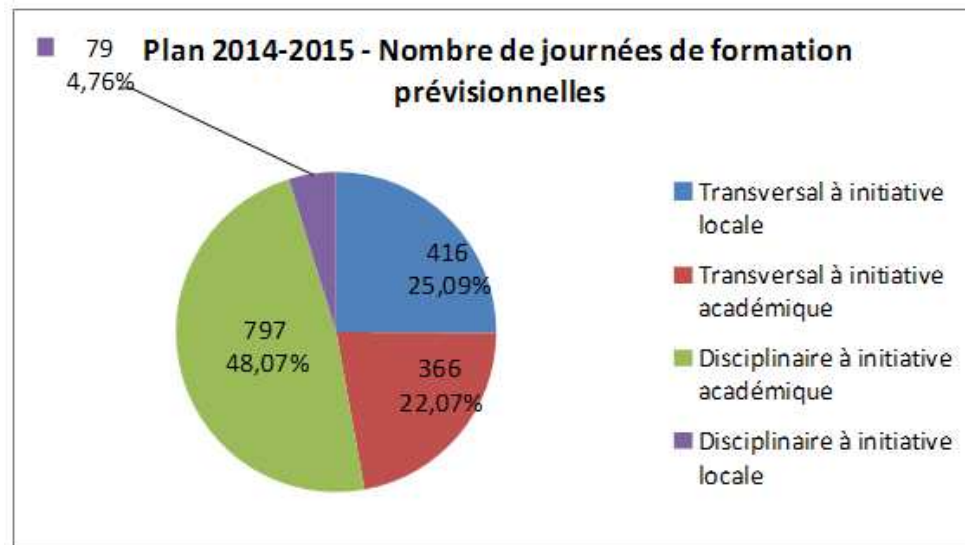
- Un plan qui maintient le souci d'une offre de formation solide : 28186 journées stagiaires en 2014-2015 (29012 journées stagiaires en 2013-2014 (prévisionnel) et 25298 journées stagiaires en 2012-2013).
- Un plan qui donne une place de premier ordre aux problématiques transversales qui occuperont en 2014-2015 une place quasi équivalente aux problématiques disciplinaires.
- Une montée en puissance des demandes locales : 406 demandes au total / 2013-2014 : 295 demandes.
- Une montée en puissance des nouvelles modalités de formation : 48 parcours de formation seront notamment proposés en 2014-2015.

**Répartition moyens formation BOP 141 - HT2 - 2014-2015
personnels enseignant, d'éducation et d'orientation**



**Répartition moyens formation BOP 141 - HT2 - 2014-2015
personnels enseignant, d'éducation et d'orientation**

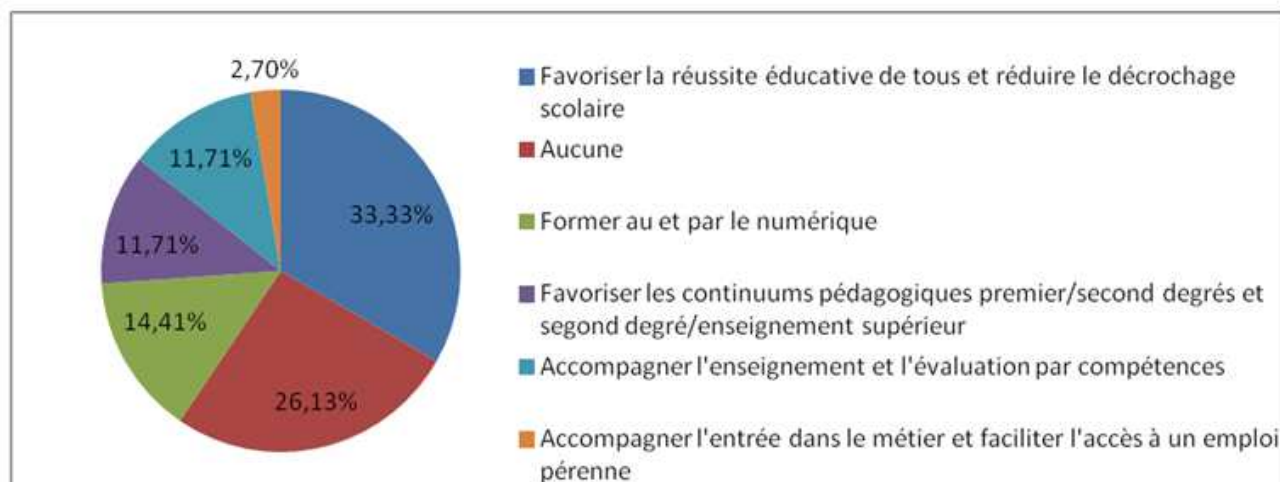




DEMANDES PAR DEPARTEMENT

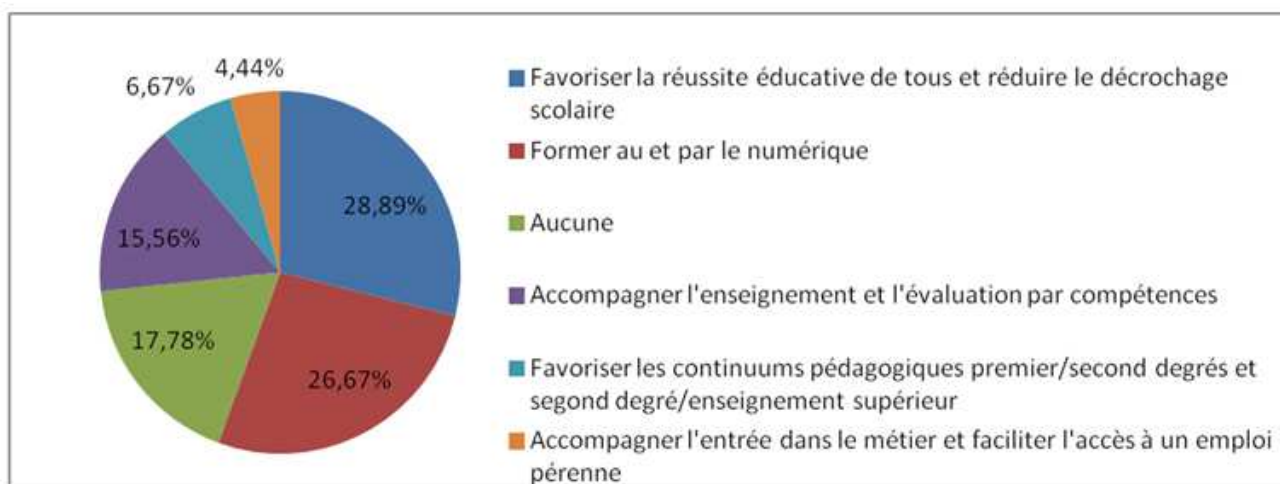
Département 21

Répartition des demandes selon les priorités académiques



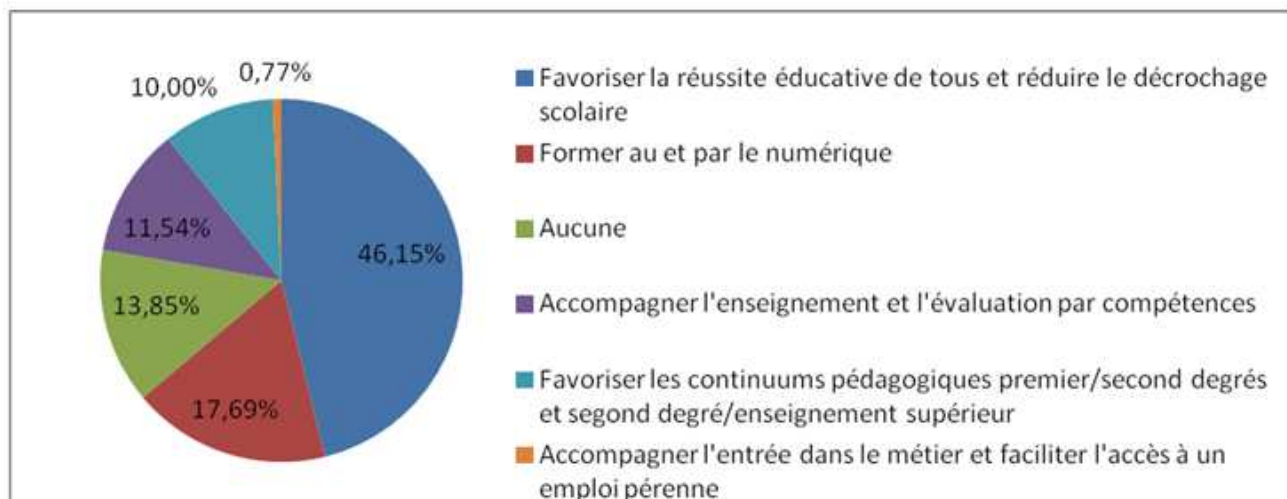
Département 58

Répartition des demandes selon les priorités académiques



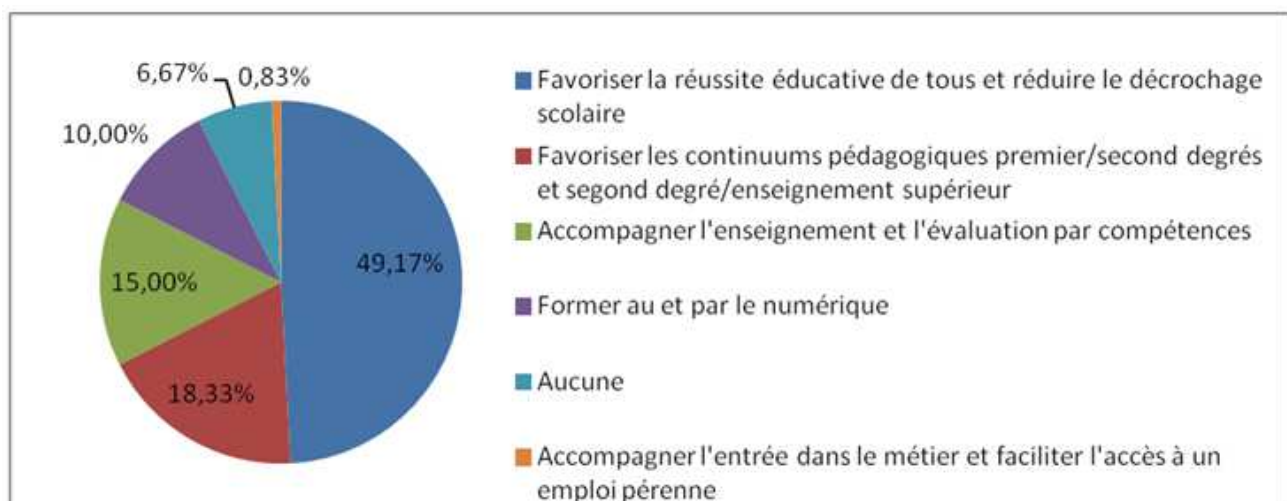
Département 71

Répartition des demandes selon les priorités académiques



Département 89

Répartition des demandes selon les priorités académiques



Bilan et perspectives

Il est indéniable que la formation s'est adaptée et développée sous de nouvelles formes ces dernières années : des formations au plus près du terrain et de ses besoins, des parcours hybrides intégrant des espaces de ressource et des modalités de formation à distance, avec une recherche constante d'efficacité et d'efficience.

La formation transversale prend une place de plus en plus importante dans l'économie générale du plan (initiative académique et initiative locale). Le nombre total de formations transversales est désormais quasi équivalent au nombre de formations disciplinaires. Cette évolution s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques de l'académie et les priorités nationales.

La mise en place de l'ESPE induit un changement de perspective important pour les années à venir : le travail commun engagé dans le cadre de la formation initiale et de formations de formateurs préfigure l'évolution, pour les personnels enseignants et d'éducation, des dispositifs de formation continue.

Une nouvelle application informatique a été mise en place pour optimiser le recueil des demandes de formation venant des établissements et des bassins. Un projet d'expérimentation est en cours d'élaboration pour construire les formations de bassin structurées autour de thématiques transversales prioritaires. Un outil d'évaluation de la formation va également être développé en 2014-2015.

Annexes

Les formations individualisées en lien avec la GRH : adaptation, reconversion, tutorat

Bilan des formations d'adaptation, reconversion, accompagnement 2013-2014

TYPE TUTORAT	Grade	Nb
Adaptation à l'emploi en anglais	Certifiée Anglais	1
Adaptation à l'emploi en technologie	PLP génie mécanique construction	1
Adaptation à l'emploi "Agencement de l'Espace Architectural"	Contractuel STI	1
Adaptation à l'emploi en mathématiques (détachement)	Professeur des écoles	1
Adaptation à l'emploi en Part 147	Contractuel Maintenance aéronautique	2
	PLP Maintenance aéronautique	2
Adaptation à l'emploi en STMS	PLP Biotechnologies Santé Environnement	1
Chef de travaux	Certifié génie mécanique	1
	Certifié SII.ING.ME	1
	Certifiée STI	1
Contractuel / Vacataire	Agrégé Eco Gestion	1
	contractuel Génie Industriel Bois	1
	Contractuel Biotechnologies	1
	Contractuel Electrotechnique	1
	Contractuel génie civil construction et réalisation	1
	Contractuel Génie construction économie	1
	Contractuel Génie construction réalisation	1
	Contractuel génie industriel bois	1
	Contractuel génie industriel structures métalliques	1
	Contractuel Génie thermique	1
	Contractuel Industries graphiques	1
	Contractuel Mathématiques	2
	Contractuel Métallerie / Serrurerie	2
	Contractuel Peinture – finition	1
	Contractuel production culinaire	2
	Contractuel Production industrielle	1
	Contractuel SBSSA	2
	Contractuel SVT	1
	Contractuel taille de pierre	1
	Contractuel Technologie	9
Contractuelle Industries graphiques	1	

Contractuel / Vacataire (suite)	Contractuelle mathématiques	1
	Contractuelle - GENIE MECANIQUE CONSTRUCTION	2
	Contractuelle alimentation hygiène services	1
	Contractuelle Allemand	1
	Contractuelle anglais	2
	Contractuelle arts appliqués	3
	Contractuelle biotechnologie PSE	1
	Contractuelle Biotechnologies	4
	Contractuelle Cuisine	1
	Contractuelle Eco-gestion	3
	Contractuelle Eco-Gestion Comptabilité	1
	Contractuelle G.I.PLASTI	1
	Contractuelle Génie Civil Construction et Economie	2
	Contractuelle Hygiène Alimentation Service	1
	contractuelle Lettres modernes	1
	Contractuelle mathématiques	2
	Contractuelle SBSSA	2
	Contractuelle STMS	4
	Contractuelle Technologie	3
	PLP Lettres Anglais	1
	Vacataire Allemand	1
	Vacataire Anglais	2
	Vacataire Arts Plastiques	1
	Vacataire Biotechnologies	2
	Vacataire Cuisine	1
	Vacataire Eco-gestion	1
	Vacataire Education musicale	1
	Vacataire EPS	1
	Vacataire espagnol	1
	Vacataire Mathématiques	11
	Vacataire Philosophie	1
	Vacataire physique chimie	1
	Vacataire Sciences Physiques	1
Vacataire service et commercialisation	1	
Vacataire STMS	1	

Contractuel / Vacataire (suite)	Vacataire SVT	1
	Vacataire Technologie	4
Reconversion en documentation	Certifiée histoire-géographie	1
Reconversion en mathématiques	Agrégé génie mécanique	1
	Certifié construction mécanique	1
	Certifié de sciences physiques et chimiques	1
	Certifiée Sciences physiques	1
	PLP génie électronique	1
Remédiation	AE Lettres modernes	1
	Agrégé Lettres modernes	1
	Agrégé mathématiques	2
	Agrégé Sciences Physiques	1
	Agrégée mathématiques	2
	Certifié EPS	1
	Certifié Lettres Modernes	2
	Certifié Mathématiques	1
	Certifié Physique Chimie	1
	Certifié Sciences ingénieur Mécanique	2
	Certifié SES	1
	Certifié Technologie	1
	Certifiée Education musicale	2
	Certifiée Espagnol	1
	Certifiée HG	1
	Certifiée Lettres	1
	Certifiée Sciences physiques	1
	Certifiée SVT	1
	PLP Maintenance	1
	Total Résultat	

En lettres, langues vivantes, STI LP, éco-gestion LP, SBSSA, pour les conseillers d'orientation psychologues, les vacataires et contractuels sont associés aux formations proposées dans le plan académique de formation, en complément de la mise en place de dispositifs individuels et collectifs spécifiques. Au fur et à mesure des affectations, de nouveaux personnels sont régulièrement intégrés.

En allemand, un travail est mené depuis 3 ans par un groupe de formateurs pour proposer des parcours M@gistère à destination des professeurs contractuels et vacataires.

Droit individuel à la formation (DIF)

Demandes de mobilisation du DIF

Par département	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Côte d'or	26	24	35
Nièvre	6	7	11
Saône et Loire	14	14	14
Yonne	3	10	13
TOTAL	49	55	73

Enseignants	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Certifiés	21 dont 4 EPS	26 dont 5 EPS	28 dont 6 EPS
Agrégés	3	5	6
PLP	6	6	3
Professeur documentaliste	1	0	1
PEGC	0	0	0
PA éco-gestion	1	2	1
Contractuel	0	0	1
TOTAL	32	39	40
Demande annulée	3	3	4

ATSS	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Infirmières	4	5	3
Médecin	1	1	1
Conseiller orientation psychologue	1	1	5
Personnel de direction	1	1	3
Conseiller principal d'éducation	1	1	0
Assistante sociale	2	2	1
Assistant d'éducation	5	5	8
Adjoint administratif ou secrétaire administratif	6	5	12
TOTAL	21	21	33
Demande annulée	1	2	6

Prises en charge par la DAFOP pour 2013-2014 :

BOP	141	214	230
TOTAL	5045 €	1095 €	1670 €

Les parcours hybrides combinant formation en présence et à distance (FOAD)

La FOAD est la composante à distance de la formation hybride ; elle ne remplace pas le présentiel, elle le complète. Par FOAD on entend des temps synchrones de formation avec les classes virtuelles (outil CENTRA dans l'académie, la visioconférence), des temps asynchrones avec les espaces collaboratifs et des forums d'échanges.

Pour 2013-2014 :

Classes virtuelles

Nb de classes virtuelles	Nb participants	Journées stagiaires
64	929	370

Espaces collaboratifs 2013-2014

M@gistère : parcours créés par le national et utilisés par l'académie	Nombre de participants
Former à distance	80 enseignants – Tous les inspecteurs – CIO - Onisep
Concevoir un parcours M@gistère	100 enseignants

M@gistère - Parcours créés et utilisés par l'académie	Nombre de participants
Formation de formateurs	80 enseignants – CIO - Onisep
Formation des gestionnaires départementaux	4 enseignants
Tablette TED	150
Séquence en allemand	20 enseignants

Pairform@nce	Nombre de participants
LEGO NXT – Niveau 1	252 enseignants
Espace Masters M1 et M2	376
Cinéma – audiovisuel	23
Gérer et évaluer le projet de STI	146
Préparation concours interne CPE 2013-2014	30
Apprendre – Enseigner – Evaluer par compétences	52
Le numérique en histoire-géographie	91
Préparation à l'oral du concours personnels de direction	26
BTS tourisme	37
Fixer le CAP de votre stratégie	215
Formation des EVS : parcours bureautique FOAD	801
Formation des APS 1 (Assistants de prévention et de sécurité)	9
Formation des APS 2 (Assistants de prévention et de sécurité)	9
Maths-Sciences en LP	178 enseignants sur une dizaine d'espace de formation
STI2D	200 enseignants sur une quinzaine d'espace de formation
CAPES interne de documentation 2013-2014	19
Formation des néo AED 2013-2014	319
Baccalauréat professionnel cuisine, commercialisation et service en restauration	58

Pour 2014-2015 :

48 parcours en cours de création pour le second degré.

La participation de l'académie aux formations nationales

Les prescripteurs des formations nationales

Différentes sources sollicitent le départ aux formations nationales des personnels, notamment personnel d'encadrement et formateurs. Un plan de formation national est publié chaque année. Les délégations sont arrêtées par l'encadrement académique, les inscriptions et prises en charge des frais de déplacement sont traitées par la DAFOP.

Les différents prescripteurs :

- La Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO).
- Le Centre d'études et de recherche sur les partenariats avec les entreprises et les professions (CERPEP): stages en entreprise pour les enseignants en STI et ECO Gestion.
- La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) : pour les personnels du contrôle de gestion.
- L'Ecole supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESENESR) : personnels d'encadrement et ATSS.
- Le service des technologies et des systèmes d'information (STSI) : pour les personnels des services informatiques.

Formations nationales	2011/2012	2012/2013
Nombre de journées stagiaires	1251	1524
Coût (*)	187 650 €	228 600 €

(*) coût moyen d'1journée stagiaire en formation nationale = **150 €**.

	2011-2012		2012-2013	
	BOP			
PNF				
Nombre de journées de formation	253	116	148	150
Nombre de journées stagiaire	573	471	343	739
Coût moyen	85950	70650	51450	110850
Hors PNF				
Nombre de journées de formation	139	16	100	25
Nombre de journées stagiaire	122	26	178	45
Coût moyen	18300	3900	26700	6750
PNF informatique				
Nombre de journées de formation	0	26	0	85
Nombre de journées stagiaire	0	59	0	219
Coût moyen	0	8850	0	32850
Total HT2	104 250 €	83 400 €	78 150 €	150 450 €